

# **Charte des Laïcs, associés à l'abbaye Sainte-Marie du Désert**

*Plan de la Charte.*

5

## **Constitution I. L'Église et spiritualité de communion.**

- *Statut a. L'Église-communion*
- *Statut b. Les laïcs et leur mission propre dans l'Église et dans le monde*
- *Statut c. Le dialogue entre laïcs et instituts religieux*
- *Statut d. Les laïcs associés à la communauté cistercienne Sainte-Marie du Désert*

10

## **Constitution II. Nous, laïcs associés à Sainte-Marie du Désert**

- *Statut a. Des temps de rencontre*
- *Statut b. Pour éclairer notre vie*
- *Statut c. Dans un climat de prière*
- *Statut d. Tendus vers une « vie-eucharistie »*

15

## **Constitution III. Nous, moines de Sainte-Marie du Désert**

- *Statut a. Vocation monastique et mutations du monde*
- *Statut b. Une exigence de dialogue*
- *Statut c. Un partage d'expérience*

20

## **Constitution IV. Les laïcs associés de Sainte-Marie du Désert et la famille cistercienne**

- *Statut a. Une association en lien avec l'Ordre Cistercien de la stricte observance et la famille cistercienne*
- *Statut b. Une association avec une spécificité*

25

## Constitution I - L'Église et spiritualité de communion.

- *Statut a. L'Église-communion : Dieu et l'homme*

30 Créé à l'image et la ressemblance de Dieu, l'être humain est appelé à entrer en relation avec Lui et à partager ce qui fait sa vie même, qui est relation et communion d'amour où le Fils se reçoit tout entier du Père, dans leur Unique Esprit d'amour.

Le chrétien, devenu membre du corps du Christ par son baptême, est ainsi appelé à former, avec tous les autres baptisés, la famille de Dieu pour devenir à son tour instrument de communion interpersonnelle et de  
35 fraternité avec tous les hommes.

- *Statut b. Appel universel à la sainteté. Les laïcs et leur mission propre dans l'Église et dans le monde*

Cette vocation à instaurer des relations d'amour et de fraternité avec tous les hommes, est une mission commune à tous les baptisés.

Les laïcs ont pour mission propre de chercher à établir ce règne de l'amour fraternel dans le monde lui-même, dont ils doivent assurer la « gérance » en vue de le rendre conforme au projet de Dieu.  
40

- *Statut c. Le dialogue entre laïcs et instituts religieux*

Pour mieux répondre à cette action de transformation du monde selon les valeurs de l'Évangile, les laïcs, depuis quelques années, cherchent une source d'inspiration auprès des instituts religieux. Ceux-ci, de leur côté, trouvent dans le dialogue qu'ils entretiennent avec les laïcs, une occasion d'approfondir le sens de leur propre  
45 vocation et de découvrir de nouvelles voies pour interpréter leur charisme respectif, suscitant ainsi de nouveaux dynamismes apostoliques.

- *Statut d. Les Laïcs associés à la communauté cistercienne Sainte-Marie du Désert.*

C'est dans cette mouvance spirituelle que peut se lire la naissance de l'association des « Laïcs associés à la communauté cistercienne sainte Marie du Désert ».

50 Laïcs animés du désir de partager la grâce propre du charisme cistercien, ils invitent la communauté Sainte-Marie du Désert à devenir davantage un lieu où s'invente et se réalise la communion fraternelle, pour contribuer à sa manière à la construction du corps du Christ qui est l'Église.

## Constitution II - Nous, laïcs associés à Sainte-Marie du Désert

55 Nous laïcs, engagés dans le monde, sommes désireux de nous retrouver régulièrement à l'abbaye sainte Marie du Désert pour vivre des temps de rencontre entre nous et avec les frères de cette communauté ; pour éclairer notre vie à la lumière de la spiritualité cistercienne et pour prier.

▪ *Statut a. Des temps de rencontre...*

60 Nous désirons vivre ces temps de rencontre, car nous avons fait l'expérience qu'ils sont pour nous une occasion de ressourcement et qu'ils nous permettent de mieux assumer nos engagements dans le monde, où, comme laïcs, nous sommes invités à prendre une part active à sa transformation selon le cœur de Dieu, par le témoignage d'une qualité personnelle de vie, par les exigences propres à nos diverses insertions et par notre participation à la vie ecclésiale locale.

65 Ces temps de rencontre trouvent leur source, leur fondement et leur fécondité dans la certitude que la présence du Christ fait de notre groupe une cellule d'Église, animée par le souffle de l'Esprit.

▪ *Statut b. Pour éclairer notre vie...*

Au cœur de notre vie de chrétiens, il y a la parole de Dieu. Nous souhaitons l'écouter en nous aidant des Pères Cisterciens. Nous trouvons dans leurs écrits une manière de lire l'Écriture qui éclaire notre propre existence et nous permet de la centrer davantage vers le Christ.

70 ▪ *Statut c. Dans un climat de prière*

Cette démarche de lecture de l'Écriture et de relecture de vie, à la lumière des Pères de Cîteaux, menée en commun dans la rencontre fraternelle, se déploie dans la célébration communautaire de la Prière de l'Église universelle et dans le cœur à cœur d'une prière personnelle et silencieuse.

▪ *Statut d. Tendus vers une « vie-eucharistie »*

75 Ainsi rassemblés au nom du Christ, nourris de sa Parole et vivifiés de sa Présence dans l'Esprit, nous désirons faire de nos vies une Eucharistie : action de grâces rendue à Dieu-Père, source de toute vie, et offrande de nous-mêmes pour la vie du monde, dans l'attente de sa parfaite réconciliation en Jésus Sauveur.

## Constitution III - Nous, moines de Sainte-Marie du Désert

▪ *Statut a. Vocation monastique et mutations du monde*

80 Nous, moines de Sainte-Marie du Désert, dont la vie est « intégralement ordonnée à la contemplation » (Const. OCSO, 2), nous sommes conscients des mutations qui travaillent en profondeur le monde. Elles nous invitent à trouver les voies d'une adaptation qui, à la fois, demeure fidèle aux intuitions fondamentales du charisme monastique cistercien et soit ouverte à la créativité.

▪ *Statut b. Une exigence de dialogue*

85 Nous sommes convaincus que le dialogue avec les laïcs associés est source d'approfondissement de certains aspects de notre charisme et peut, de ce fait, contribuer à ouvrir ces chemins nouveaux, donc devenir source d'un dynamisme communautaire renouvelé.

- *Statut c. Un partage d'expériences avec les laïcs*

90 De fait, nous moines, laïcs consacrés, sommes séparés du monde ; mais nos diverses activités font que nous entretenons avec lui des relations de partenariat, exactement comme les laïcs insérés en pleine pâte d'humanité.

Un partage d'expériences en ces domaines sera le bienvenu pour relever *le* défi commun : rester fidèle à l'essentiel du message évangélique en ne préférant rien à l'amour du Christ.

#### 95 **Constitution IV - Les laïcs associés de Sainte-Marie du Désert et la famille cistercienne**

Notre association de laïcs associés se veut en lien avec la famille cistercienne tout entière, mais souhaite préserver sa spécificité propre.

- *Statut a. Une association en lien avec l'Ordre Cistercien de la stricte observance et la famille cistercienne*

100 Par l'intermédiaire de l'abbaye cistercienne de Sainte-Marie du Désert, représentée par son Père-Abbé, notre Association est en relation avec l'Ordre cistercien de la Stricte Observance et fait sienne les directives de l'abbé général, Dom Bernardo Olivera, qui attire l'attention sur une distinction vitale à maintenir, selon laquelle  
105 « une identité clairement définie empêchera les moines de jouer aux séculiers et ces derniers aux moines, dans le respect des vocations respectives et des styles de vie propres » (Lettre du 1 janvier 1995 ; cf aussi *Vie fraternelle en communauté*, § 70).

- *Statut b. Une association avec une spécificité*

110 Nous nous sentons également en lien avec tous les autres groupes de laïcs qui, un peu partout dans le monde, se constituent autour des monastères cisterciens ; mais nous désirons garder la spécificité propre à notre groupe, telle qu'elle est définie par la présente charte.